

RAPPORT N° 90-8
au Conseil Municipal

OBJET

APPROBATION DES BILANS ACTUALISES
DES OPERATIONS CONCEDEES A LA S.E.D.R.E.

- Z.A.C. I DE MOUFIA
- Z.A.C. II DE MOUFIA
- Z.A.C. DE SAINTE-CLOTILDE
- Z.A.C. II DES PATATES-A-DURAND
- Z.R.H.I. DU BUTOR
- Z.A.C. DE LA PROVIDENCE

Conformément aux traités de concession, la S.E.D.R.E. m'a fait parvenir les bilans actualisés de différentes opérations d'aménagement qui lui ont été concédées.

Je vous demande de bien vouloir examiner et, le cas échéant, approuver ces bilans.

LE MAIRE
Gilbert ANNETTE

LE MAIRE : Y a-t-il des questions ? Oui, Messieurs BOX et LECHAT.

M. BOX D. : Vous me demandez d'approuver des bilans d'opérations que je n'ai pas vus a priori. Vous m'avez remis la liasse en séance. Peut-être y manque-t-il encore quelques feuilles. Je ne sais pas si mes Collègues les ont eues.

LE MAIRE : Vous avez tous le même document.

M. BOX D. : Il est difficile d'approuver un dossier pour lequel nous ne disposons pas d'éléments.

M. CHAN-LIAT M. : Ce dossier a été examiné en Commissions. De plus, les bilans considérés sont là. Il vous est loisible de venir les consulter.

M. BOX D. : Je pense que vous les avez approuvés, et qu'il n'y a pas de problème. Je poserai alors la question subsidiaire : ces bilans ont-ils été effectivement étudiés en vue de leur approbation ? Cette même question aurait également pu être posée au Rapport n° 90-6 au niveau duquel il est question d'un emprunt de 4 320 000 F que la Commune prend en charge, ce qui signifie que les opérations menées à l'époque n'ont pas été cernées correctement, qu'il y a un déficit que la Commune prend en charge. Est-ce que le même cas de figure s'applique aux bilans soumis à notre approbation ? Comment voulez-vous que nous puissions nous prononcer sur des bilans qui ne nous ont pas été communiqués ?

LE MAIRE : Ces documents sont là. De plus, en Commissions, les bilans étaient disponibles et ont donc été examinés dans le détail. En définitive, cet examen a nécessité plusieurs séances, des discussions. En fin de circuit, nous avons abouti à un accord, et les bilans ont été adoptés.

Vous savez que la S.E.D.R.E. agit pour notre compte. Un certain nombre de décisions concernant ces opérations sont prises par la Municipalité. Par la suite, nous entérinons les conclusions.

M. BOX D. : J'estime qu'il serait judicieux de confier à une personne la tâche d'examiner ces bilans en détail et d'en faire la critique. Il est trop facile de dire : "Donnez-moi votre bilan ; et s'il est négatif, nous prendrons en charge le déficit".

LE MAIRE : Non.

M. BOX D. : Il faudrait en faire la critique pour savoir s'il n'y a pas eu de dérapage, et pour ne plus être confrontés au même genre de problème, à l'avenir.

LE MAIRE : Je suis d'accord avec vous. Vous dites que lorsque le bilan arrive nous l'adoptons, cela n'est pas le reflet de la réalité. Vous connaissez bien la procédure de Z.A.C. qui dure un certain temps, des années. Les services et les élus concernés par ces projets intervien-

nent régulièrement, modifient les décisions pour s'adapter à certaines situations... et, en définitive, nous aboutissons à un accord, puisque le résultat final découle des décisions des élus qui proposent à la S.E.D.R.E. de réaliser telle opération.

En tout état de cause, les bilans considérés sont là ; et, si vous voulez exercer votre droit tout à fait légitime, vous pourrez les consulter à votre guise et nous faire part de vos commentaires.

Oui, Monsieur GERARD.

M. GERARD M. : Monsieur le Maire, je pense que la question posée par Monsieur BÔX est induite par le fait que les Commissions n'émettent pas d'avis. En définitive, lorsque nous examinons l'ensemble des rapports qui nous sont présentés, nous relevons en page 9 de l'ordre du jour de séance une petite ligne : "Les Commissions ont émis un avis favorable sur l'ensemble des rapports soumis à leur examen". C'est là un avis un peu bref pour l'ensemble de ces rapports qui constituent un volume important. Je crois que la Commission Finances, notamment, et cela nous aurait donné tout à fait satisfaction puisque nous avons parmi nous un membre qui siège à cette Commission, aurait pu donner quelques chiffres extraits de ces bilans, au moins le résultat global. Lorsque notre Collègue aurait contrôlé cela, il n'y aurait plus eu de problème et de discussion sur ce point. Nous savons bien qu'il s'agit, en l'espèce, d'un rapport quasiment de routine. Il est bon que tous les Conseillers Municipaux puissent disposer de ces informations. Je ne me fais pas d'illusion : vous tous qui êtes présents ne connaissez pas les chiffres des bilans de ces Z.A.C.. J'en suis persuadé.

Il aurait été bon que les Commissions émettent un avis sur chaque rapport, sur les rapports financiers, plus particulièrement.

LE MAIRE : Bien. Monsieur CHAN-LIAT.

M. CHAN-LIAT M. : Je tiens à préciser qu'une réunion mensuelle se déroule, au troisième étage de la Mairie, avec la S.E.D.R.E., les élus et les services pour prendre des décisions sur les terrains susceptibles d'être acquis à tel prix, sur les bilans financiers... Nous prenons donc régulièrement des décisions.

Concernant les grands travaux concédés à la S.E.D.R.E. pour le compte de la Commune, ils le sont par appels d'offres, et c'est la Commission Travaux et Appels d'Offres qui siège et qui adopte les décisions.

M. GERARD M. : Nous savons cela.

LE MAIRE : Oui. Je retiens votre proposition, Monsieur GERARD.

Pour un certain nombre de Commissions, nous avons décidé d'émettre un avis bref pour permettre aux Rapporteurs d'en faire rapidement état. Mais, il est vrai que sur des bilans financiers, une indication pourrait éclairer les élus, surtout lorsque rapport ne comporte pas de dé-

tail. Vous avez raison ; et, je suggère que cette procédure soit mise en oeuvre à l'avenir, notamment lorsqu'un rapport est trop volumineux pour vous être communiqué, mais qui pourrait être reflété par quelques chiffres.

M. GERARD M. : Je vous remercie de dire que j'ai raison.

LE MAIRE : Tout à fait, sur ce point.

Bien. Je mets cette affaire aux voix. Oui, Monsieur LECHAT.

M. LECHAT M. : J'avais demandé la parole. Cela a été noté.

Pour aller dans le même sens, je voulais simplement apporter une petite note supplémentaire. Il est sûr que, ne disposant des bilans, nous éprouvons quelques difficultés de compréhension du rapport, et que faire faire une petite note synthétique par un responsable ayant connaissance du dossier, nous aurait permis de mieux appréhender les problèmes de ces bilans, sans rentrer dans les détails. Ces documents sont sans doute trop volumineux.

En ce qui concerne les Commissions, je rejoins tout à fait ce que Monsieur Marc GERARD disait tout à l'heure. Je crois que l'"unanimité" béat n'est pas une bonne chose ; je crois très important que nous prenions à coeur l'examen des rapports qui nous sont présentés, quitte à les modifier en fonction des avis émis. Cela serait une bonne chose pour tout le monde. Les avis des Commissions font ressortir que nous sommes tous d'accord. Cela n'est pas sérieux.

C'est là tout ce que j'avais à dire.

LE MAIRE : Très bien.

Je mets cette affaire aux voix. Oppositions ? Non. Abstentions ? Oui, quatre.

Le Rapport est adopté à l'UNANIMITE
-6 abstentions, dont 2 votes par procuration-.
